



La Gazette de l'Arholy n°08/juin 2023

L'ENIGME DU MOIS

La vache et le fermier sont partis, mais cette maison existe toujours au Point-du-Jour !



LA GAZETTE FAIT RELACHE EN ETE
PROCHAIN NUMERO EN SEPTEMBRE

EN RECOPIANT L'ADRESSE

<https://recherches.archives-lyon.fr/page/affiches-2>

Vous trouverez les affiches des évènements lyonnais depuis le XIXe siècle.

ENIGME DU MOIS DERNIER

La maison Neyrand a été construite en 1912. M Allaix, négociant en draperie, l'a occupée pendant 20 ans. Puis M. Elysée Neyrand l'a achetée en 1939. Elle est ensuite devenue, avec son parc de 1,7 ha, propriété de la ville de Lyon en 1975.



**IL EST URGENT DE S'OCCUPER DE
SON AVENIR !**

L'ARHOLY PROPOSE

Deux balades au Point-du-Jour les mercredi 7 et vendredi 9 juin de 14h à 16h
Une exposition et une conférence à l'occasion des 100 ans du C.I.L. le samedi 10 juin (voir page 2)

DEUX CONFERENCES GRATUITES

Aux Archives Municipales de Lyon

Le 6 juin à 18h « Le patrimoine Tony Garnier ».

Le 19 juin à 18h « L'avenue Berthelot ».

DANS LA PRESSE DU XIXe SIECLE



COUR D'ASSISES DU RHONE.

ASSASSINAT DE M. DUMIRAT.

Le 12 janvier 1821, le sieur Dumirat propriétaire aux Massues fut trouvé assassiné sur la route qui conduit de Lyon au pont d'Alai, non loin de l'endroit appelé le Point-du-Jour. Depuis il fut reconnu que l'assassinat avait été suivi, précédé ou accompagné de vols commis sur sa personne et dans son domicile.

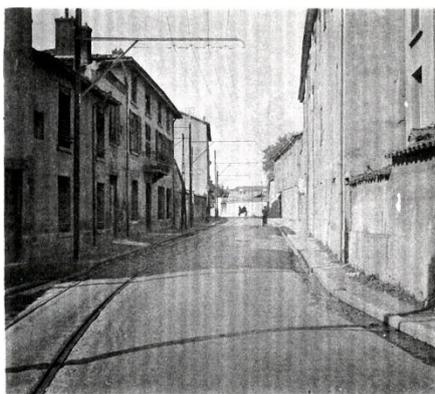
Le sieur Dumirat était un célibataire âgé de plus de soixante ans, vivant, depuis assez long-tems, dans une maison qu'il habitait seul aux Massues, avec deux domestiques, et n'ayant presque aucune liaison à l'extérieur. Il avait de la fortune; mais il la cachait avec tant de précautions, que l'on ne faisait que la soupçonner. Il portait peu d'argent sur lui: il n'avait jamais dans sa bourse que de la menue monnaie, qu'il cherchait encore à dérober à tous les yeux, lorsqu'il était obligé d'y en prendre pour ses dépenses personnelles. On ne peut donc pas s'arrêter au soupçon que l'appât de faire un vol considérable, eut placé ses assassins sur son passage.

On lui chercha des eunuques, dont la haine violente les aurait déterminés, sans autre intérêt, à commettre un crime si atroce, on n'en a pas trouvé.

Des marchands, des contrebandiers même que le hasard avait placés sur le chemin des Massues la nuit où le cadavre y fut déposé, avaient été aussi indiqués à la justice, comme devant fixer l'attention. Une information a démontré qu'on ne pouvait leur imputer le crime dont on cherchait les auteurs.

Ses domestiques devinrent alors l'objet d'une foule de conjectures. On recueillit contre eux un grand nombre de présomptions tirées des circonstances de leur conduite, des objets volés qu'ils avaient en possession; et dans la longue procédure à laquelle ils furent soumis, on a pu acquérir la preuve qu'ils étaient les auteurs ou les complices de la mort de leur maître.

CENTENAIRE DU C.I.L. DU POINT-DU-JOUR



SAMEDI 10 JUIN 10H30 A LA MAIRIE DU 5EME ARRONDISSEMENT
VERNISSAGE D'UNE EXPOSITION CELEBRANT LES 100 ANS DU C.I.L.



14H30 A L'INSTITUTION N.D. DES MINIMES CONFERENCE OUVERTE A TOUS
SUR L'HISTOIRE DU POINT-DU-JOUR SUIVIE D'UN POT/APERITIF CONVIVAL

Inscription gratuite cil.pdj@orange.fr avant le 1^{er} juin

